



# Le CSE → un formidable outil social et culturel

## Notre implication dans les précédents Comités a toujours été importante :

- au sein des précédents bureaux,
- au niveau des commissions qu'elles soient obligatoires (*économique, emploi/formation, égalité, logement*) ou qu'elles soient sociales (*ensemble des activités socioculturelles*).



## La liste SPBA/CGT regroupe des femmes et des hommes, salarié(e)s de la CEPAL présent(e)s sur nos 2 régions.

L'ensemble de nos expériences doit nous permettre d'améliorer l'existant mais également de proposer de nouvelles activités.

## Une pépinière d'activités socioculturelles



### Actuellement :

Le budget consacré aux activités sociales et culturelles (+de 850 K€) vous appartient et est réparti sur différents postes :

- Culture,
- Voyages, Chèques vacances
- Locations
- Loisirs, Billetterie
- Sports
- Enfance, Festivités
- Fonds de secours, Solidarité

### ... des voies nouvelles :

- Développer les activités sociales et culturelles en ajustant les demandes aux besoins exprimés par le Personnel
- Améliorer le nombre d'utilisateurs de ces activités
- Proposer de nouvelles activités
- Coopérer avec d'autres CE

La désignation des élu(e)s et de l'Organisation majoritaire au Comité Social et Economique est loin d'être banale. Il en va du sérieux de la surveillance que le pouvoir législatif a placée dans les mains des salariés et de leurs représentants.

## Le contre-pouvoir, pour être actif, doit être réel, d'où l'importance d'accorder vos suffrages à des représentants SPBA/CGT expérimentés, efficaces et soucieux de vos demandes.

Nous avons eu l'occasion de vous prouver régulièrement notre détermination, après avoir obtenu gain de cause à l'occasion de différends survenus lors d'échanges avec la Direction ...

→ pour mémoire et illustration « sonnante et trébuchante », citons **la restitution d'un complément de prime d'intéressement de 223 K€ !**

Ces dossiers Intéressement/Participation doivent être négociés puis surveillés chaque année, et l'accord 2019-2021 n'y coupe pas !

→ dans nos recours lancés, citons la saisine du Tribunal pour **rétablir dans leurs droits les Cadres au forfait-jours** pour que les jours d'ancienneté diminuent le nombre de jours à travailler et non celui des jours de repos, tel un tour de bonneteau.

Quoi qu'il en soit, les sujets ne manquent pas ... et soyez assurés que **le SPBA/CGT** sera là pour vous informer, comme défendre vos droits et intérêts.

**DU 5 AU 13 JUIN 2019,**

**EN VOTANT POUR LES CANDIDATS SPBA/CGT**

**VOUS AUREZ L'ASSURANCE D'ÊTRE REPRÉSENTÉS**

**PAR DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE, MOTIVÉS ET VIGILANTS.**

**CEPAL  
Elections CSE  
2019**